



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction Police Municipale

Service des Emplacements

Tél. : 04 94 36 81 72

[secretariatemplacement@mairie-toulon.fr](mailto:secretariatemplacement@mairie-toulon.fr)

## DEMANDE D'OCCUPATION D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC AMBULANT PERMANENT

Formulaire à retourner à : [secretariatemplacement@mairie-toulon.fr](mailto:secretariatemplacement@mairie-toulon.fr)

### • Demandeur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email de contact : \_\_\_\_\_

Agissant en :  nom propre  qualité de gérant / responsable  autre : \_\_\_\_\_

Identité de la personne morale : \_\_\_\_\_

Nom commercial (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Site internet (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

### • Objet de la demande

Objet de la demande : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Lieu(x) d'implantation : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Dates et horaires d'installation souhaités : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## • Documents nécessaires à l'examen du dossier

---

- 1) Descriptif du véhicule et de son équipement (intérieur / extérieur) et des particularités le cas échéant (joindre photos du matériel envisagé + photomontage si possible)
- 2) Emplacement(s) souhaité(s) avec croquis précis indiquant :
  - a. dimensions de l'emplacement,
  - b. plan de positionnement avec plan de l'environnement mitoyen (rue, commerces, restaurants...) voire photos du secteur,
  - c. photos de l'emplacement + photos plan élargi + photomontage si possible
- 3) Présentation de l'activité envisagée avec :
  - a. description des plats proposés, leur prix, type de produits utilisés (frais, surgelés, en conserve / issus de la filière bio, production raisonnée, équitable, traditionnelle...), provenance des produits et/ou lieux d'approvisionnement, présentation des emballages utilisés (recyclables, réutilisables, compostables, biodégradable, carton, plastique...)ou
  - b. description des produits / services proposés
- 4) Expérience dans le domaine d'activité, formations éventuelles
- 5) Jours et heures de présence souhaités + date de début d'activité envisagée
- 6) Moyens humains et matériels mis en œuvre pour exploiter l'emplacement
- 7) Raison(s) pour laquelle (lesquelles) le candidat est intéressé par ce projet d'implantation
- 8) Tout renseignement et/ou précision jugé nécessaire à l'examen du dossier

## • Documents à joindre au dossier (en fonction de l'avancement des démarches administratives)

---

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité (obligatoire)

+ en fonction de l'avancement des démarches administratives (dans tous les cas, ces documents seront à fournir impérativement avant le début d'activité **si dossier retenu**)

- Kbis de moins de 3 mois
- Copie l'attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle et commerciale couvrant les dommages causés aux tiers, au local commercial et au domaine public
- Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire
- Copie des diplômes en rapport avec l'activité envisagée
- Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales ou attestation sur l'honneur
- Copie du contrat de travail des employés éventuels

## • Mise en concurrence

---

Afin de satisfaire aux dispositions l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes qui dispose que « *Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente* », et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques, la Ville de Toulon procèdera à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

## • Durée de l'autorisation et redevance

---

L'autorisation est délivrée pour une période de 3 ans assortie d'une période d'essai de 6 mois.

Redevance trimestrielle 2025 : 388,55 €

Droit de 1<sup>ère</sup> attribution (au titre de l'année 2025) : 1 591,80 € (dû 1 fois à l'issue de la période d'essai)